

# Inclusion des enfants

L'inclusion des enfants en situation de handicap est une priorité pour la Ville qui s'engage pour rendre accessibles ses dispositifs jeunesse.

- [Des accueils de loisirs inclusifs](#)
- [Une classe inclusive à l'école Jean-Cavaillès](#)
- [Aires de jeux accessibles](#)
- [Accueil d'enfants présentant des troubles du comportement](#)

## Des accueils de loisirs inclusifs

Dans les centres de loisirs et sur le temps du midi par exemple, les enfants en situation de handicap peuvent être accueillis grâce à la mise en place d'un dispositif d'accueil spécifique : le déroulement de la journée et les horaires sont adaptés et les équipes sensibilisées.

La Ville est d'ailleurs signataire de la [Charte pour un accueil de loisirs inclusif en Seine-Maritime](#).

contact

## Pôle Ville éducative et dynamique

### Coordonnées :

- 02 35 68 93 09
- Esplanade Tony Larue

## **Une classe inclusive à l'école Jean-Cavaillès**

Des jeunes de l'établissement pour enfants et adolescents polyhandicapés (EEAP) Tony-Larue bénéficient de deux salles de classe aménagées à l'école élémentaire Jean-Cavaillès. Cette unité d'enseignement externalisée, la première de l'académie de Rouen, leur permet de bénéficier d'un enseignement adapté dispensé par des professionnels spécialisés dans un environnement correspondant à leurs besoins.

contact

## **Pôle Ville éducative et dynamique**

### **Coordonnées :**

- 02 35 68 93 09
- Esplanade Tony Larue

## **Aires de jeux accessibles**

La Ville s'est engagée à développer des aires de jeux accessibles dans les centres de loisirs.

## **Accueil d'enfants présentant des troubles du comportement**

La Ville s'engage à signer une convention avec le CHU pour accueillir des enfants présentant des troubles du comportement.